



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil

Faune sauvage en détresse

Document mis à jour : avril 16

J'ai trouvé un Flamant rose

A savoir :

Les flamants roses sont des oiseaux migrateurs, il n'est pas rare de les voir se reposer en dehors de leurs milieux de vie (marais, plans d'eau...). Si vous devez manipuler l'animal, **faites attention aux pattes** qui sont très fragiles.



UN FLAMANT ROSE N'EST PAS FORCEMENT EN DETRESSE

Il y a un flamant rose adulte près d'un point d'eau douce : il n'est pas anormal de les trouver dans des environnements inhabituels car les flamants rose parcourent des milliers de kilomètres lors de leur migration. Certains individus ont besoin de se reposer temporairement près de sources de nourriture potentiel (points d'eau). Dans ce cas, il faut s'assurer que l'animal ait bougé au cours des jours qui suivent. Si ce n'est pas le cas, il y a une nécessité de prendre en charge l'animal.



Jeunes Flamants rose

Il y a des blessures apparentes : vous apercevez des traces de sang, les ailes ne sont pas plaquées de manière symétrique contre le corps, l'animal a un problème à la patte... Dans ce cas il y a une nécessité de prendre en charge l'animal.



GESTES A FAIRE dans le cas où une prise en charge est nécessaire

Contactez :

le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage géré par la LPO PACA au **04 65 09 02 20**

ou Le Parc ornithologique de Pont de Gau en Camargue au **04 90 97 82 62**

Préparez le conditionnement de l'animal :

1. Préparez un carton mesurant environ 1,5 fois la taille de l'oiseau **couché**, avec des trous,
2. Déposez du papier journal au fond.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20



GESTES A FAIRE dans le cas où une prise en charge est nécessaire (Suite)

Capturez l'animal : faites attention aux pattes qui sont très fragiles !

1. Munissez-vous d'un grand tissu,
2. Approchez-vous (dans l'idéal à plusieurs personnes) calmement de l'animal,
3. Recouvrez-le du tissu afin que la tête soit masquée,
4. Saisissez le corps de l'animal en s'assurant que les ailes soient collées au corps, et laissez les pattes dans le vide en faisant attention qu'elles ne viennent pas se heurter contre un obstacle,
5. Déposez-le dans le carton, les pattes pliées,
6. Retirez le tissu calmement et fermez le carton avec du scotch.



Manipulation d'un Flamant rose pour le poser les pattes pliées dans un carton

Conditionnez l'animal

- Ne lui donnez ni eau ni nourriture ;
- Gardez le carton dans une pièce au chaud et au calme en attendant les directives d'un centre ;
- S'il s'agit d'un jeune animal ou d'un adulte qui vous semble très faible, posez une bouillotte ou une bouteille d'eau chaude contre le carton ;
- En cas de présence de mouches, couvrez le carton d'une moustiquaire ou d'un tissu très fin afin d'éviter que les mouches viennent pondre sur l'animal ;
- L'animal ne peut rester que quelques heures les pattes pliées. Transportez-le le plus rapidement possible vers un point relais indiqué par le centre.

GESTES A NE PAS FAIRE

- **Ne pas parler, exhiber ou caresser l'animal:** les animaux sauvages sont très stressés au contact de l'homme, ce qui peut aggraver leur état.
- **Ne pas crier ou courir autour de l'animal,**
- **Ne pas nourrir:** en fonction de son état, l'oiseau n'aurait pas la force de digérer et pourrait en mourir.
- **Ne pas donner à boire à l'animal:** les oiseaux ont un trou relié à la trachée sur la langue. Le passage d'un liquide dans ce trou pourrait étouffer l'animal. Le dépôt d'une gamelle d'eau dans le carton peut entraîner des risques d'hypothermie.
- **Ne pas scotcher le bec:** certains oiseaux n'ont pas de narines et ont besoin d'ouvrir le bec pour respirer.
- **Ne pas scotcher les ailes:** il est ensuite impossible de retirer le scotch sans arracher des plumes.
- **Ne pas conditionner un oiseau sauvage dans une cage à barreaux:** l'animal peut se prendre les ailes entre les barreaux et aggraver son état. De plus, l'oiseau est moins stressé lorsqu'il est plongé dans le noir.



La faune sauvage et la loi

La détention d'animaux sauvages en captivité est interdite sans autorisation spéciale.

N'hésitez pas à contacter le centre de sauvegarde ou l'ONCFS de votre département pour plus de renseignements.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20

